

NOVEMBRE 1995



NUMÉRO 15

CITOYEN à Bourg-la-Reine

Editorial

Voici le premier numéro de CITOYEN à Bourg-la-Reine depuis les élections municipales de juin.

Celles-ci ont – hélas ! – révélé l'état de langueur de la vie démocratique dans notre ville : 46 % d'abstentions ! Quelles que soient les explications proposées, cette faible participation à un scrutin essentiel pour la vie de notre commune est un défi à relever dans les années qui viennent. Le fait qu'en définitive moins d'un électeur sur trois se soit déplacé pour soutenir la liste du maire est un indice éclairant : il y a, parmi nos concitoyens, un nombre important de mécontents ou d'indifférents ; à nous de les convaincre de réagir, de s'exprimer, de s'impliquer dans la vie de cette ville. Il n'y a pas de mystère : Bourg-la-Reine sera ce que, tous ensemble, nous en ferons.

Quel doit être le rôle de l'opposition de gauche dans cette commune ?

Lutter contre la tentation du repli sur soi ! Le rêve du Château de la Belle au Bois Dormant, figé en l'état, traversant les ans en dehors du monde, est une terrible illusion : sachons éviter la mort lente du ghetto résidentiel !

Au contraire, multiplier les propositions pour que la ville tire parti de la coexistence en son sein de milieux culturels et sociaux différents : par sa situation, sa taille, sa composition, notre ville peut être un bon exemple de banlieue humaine, riche de sa diversité.

Sans cesse inciter les habitants à la prise de parole, au débat démocratique : sans cela, les actions de solidarité et les actions en faveur de l'emploi seront, au mieux, du replâtrage.

Pour mener cette action, pour nous faire entendre, il est nécessaire que l'information dans Bourg-la-Reine ne soit pas monopolisée par la majorité actuelle, qui ne représente de fait qu'une faible minorité de nos concitoyens. Il faut surtout que vous, habitants de Bourg-la-Reine, preniez à cœur la vie et l'avenir de votre ville. Bourg-la-Reine a besoin de vous, et CITOYEN à Bourg-la-Reine a, plus que jamais, besoin de vous : soutenez notre action, adhérez à l'association, venez à l'assemblée générale.



Installation du nouveau Conseil municipal, le 18 juin 1995

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de CITOYEN à Bourg-la-Reine

Lundi 4 décembre 1995 à 21 heures

Salle des Conférences, 1 boulevard Carnot (1er étage)

Que vous soyez membre ou non de l'Association, vous êtes cordialement invités à débattre :

- Compte rendu des réunions du Conseil municipal et du travail des élus de gauche ;
- Articulation entre l'Association et les élus.

à propos, Monsieur le Président !

Dans le Bulletin municipal d'octobre 1995, comme chaque année, la bonne parole du Maire nous était donnée sous la forme parfaitement artificielle, et un tantinet désuète, du faux interview. Interview bidon pour vrai-faux interview, voici celui auquel vous avez échappé, faute de place pour l'opposition dans ce magazine.

À la tête de la liste "Citoyen à Bourg-la-Reine", Jean-Louis Pérignon conduit, depuis le mois de juin dernier, la minorité au Conseil municipal. Il a accepté de prendre sur son précieux temps pour répondre aux questions de notre rédaction.

- Tout d'abord, une question d'actualité. Qu'en est-il des préparatifs de Noël ?

- Nous n'avions pas présenté à nos électeurs notre projet en ce domaine, pourtant essentiel, faute de certitudes sur la concrétisation d'un accord en cours d'élaboration pour des échanges culturo-sanitaires-économiques entre Bourg-la-Reine et Lalolalu (Laponie sub-boréale).

Ce projet incluait, entre autres : la création de transports intra-muros en traîneaux à chiens (labradors ou huskies, le choix reste ouvert) ; un barbecue de renne place Condorcet ; un spectacle laser permanent reconstituant une aurore boréale.

Malheureusement, la majorité de la commission animation ne nous a pas consultés, et ce projet est remis *sine die*. Vous aurez donc, pour les animations de Noël, une surprise à la mesure de celle du vote de juin dernier.

- La rentrée scolaire semble s'être bien passée. Qu'en pensez-vous ?

- Nous avons eu à déplorer de graves errements :

- ouverture d'un restaurant scolaire dans une école maternelle où les enfants déjeunaient pourtant, depuis 25 ans, très confortablement, dans le préau ; ce changement d'habitudes n'a pas manqué de traumatiser nombre d'entre eux.

- réalisation de travaux de sécurité dans un groupe scolaire où les dangers étaient dénoncés depuis 10 ans ; là encore des enfants ont pu déplorer cette nouveauté qui supprimerait les accidents auxquels ils s'étaient accoutumés.

- extension du ramassage scolaire aux enfants de CM1 et CM2, alors que ceux-ci, depuis toujours, avaient à cœur de préparer les Foulées

réginaburgiennes en faisant les trajets à pied par tous les temps.

Ces réalisations ne trouvent sans doute leur raison d'être que dans un acharnement à satisfaire les revendications exorbitantes d'un lobby de parents d'élèves, obnubilés par l'intérêt à court terme de leurs enfants, au lieu de les projeter dans l'avenir radieux des économies budgétaires.

- Et les classes de découverte ?

- Sur ce point, la situation est un peu confuse. Nous avons eu vent d'un accord BLR-province de Ying-Qang (Chine), qui inclurait un séjour d'un mois sur place pour toutes les classes de CM2, mais cela reste incertain.

- Prenons un peu de recul. Qu'en est-il de votre place dans le Conseil municipal ?

- Oh, elle est excellente, juste en face du Maire.

- Comment se déroulent les débats ?

- Eh bien, chacun peut intervenir, sans problème, grâce à des micros.

D'ailleurs, nous avons deux suggestions à faire :

- au chapitre des économies, revendre les micros des conseillers de la majorité, qui ne s'en servent jamais ;

- au chapitre de la santé, pour favoriser un coucher moins tardif, revendre les micros de la minorité, ce qui ferait gagner un temps certain pendant les séances.

- Vous semblez un peu amer. Comment voyez-vous l'avenir ?

- Détrompez-vous, je suis très heureux. L'avenir est radieux. Il nous reste cinq ans et demi pour rendre effectif le renouveau de la vie politique à Bourg-la-Reine, grâce à notre action d'élus et à notre association Citoyen à Bourg-la-Reine. Et puis, nous ne manquons pas d'occasions de rire, et l'ambiance, croyez-moi, est à la bonne humeur.

- Merci, monsieur le président, de conclure sur cette note optimiste. Une dernière remarque ?

- Je vous remercie de m'avoir permis de répondre ici à certaines questions que personne ne se décidait à me poser et auxquelles je brûlais de répondre.

NDLR : faute de place, nous ne pouvons publier ici la photographie de notre président. Vous voudrez bien nous excuser pour cette entorse faite au culte de la personnalité.

À propos de "Bourg-la-Reine Magazine" d'octobre 1995

Sécurité, sécurité, sécurité, sécurité, sécurité...

Ce n'est, en effet, pas moins de cinq fois que ce thème est abordé dans ce numéro du magazine en question. C'est donc bien là la préoccupation majeure de la Municipalité. Que l'on en juge :

- **page 3**, sous le titre trompeur "Bienvenue aux nouveaux arrivants", l'éditorial est, en fait, consacré aux "circonstances tragiques" qui obligent à des mesures de sécurité exceptionnelles. C'est bien légitime en effet. Mais pourquoi le mal n'est-il pas nommé ? Pourquoi ne pas analyser **si** et **comment** la ville peut être particulièrement menacée ? On a seulement le droit à une mise en scène du Maire par lui-même, exercice dont nous avons bien l'habitude.

- **page 5**, sous la rubrique "à propos, monsieur le Maire", celui-ci nous parle de la sécurité, ce "bien précieux" auquel les Réginaburgiens tiennent. Ils ont raison, et il a raison, mais deux remarques s'imposent :

- d'abord, ces déclarations sont assez peu informatives. Sans être passionnés de statistiques, nous aurions cependant été intéressés par un essai d'évaluation de la situation : classification, nature et gravité de la délinquance, évolution dans le temps et comparaison avec les communes de la région. En place de quoi nous avons droit seulement à "un taux de criminalité inférieur au reste du département"...

- ensuite, et c'est plus sérieux, on découvre, dans des formules ramassées, un amalgame "délinquance / quartier des Blagis / jeunes / toxicomanie". Le mal est ainsi désigné et circonscrit. Cela nous renvoie à un amalgame analogue que nous avons dénoncé en novembre 1993 à propos d'une réunion organisée par la Mairie sur le thème "Sécurité, drogue, SIDA".

- **page 12**, on nous annonce l'arrivée d'un chef de poste de la police nationale dans la commune. Bienvenue, donc ! Mais on aurait pu en profiter pour nous informer sur les compétences respectives de ce poste, de la police municipale et de la gendarmerie, les trois entités qui concourent à notre bien-être.

- **page 13**, une nouvelle rubrique qui paraîtra régulièrement, la "Fiche de sécurité". Des conseils de bon sens, utiles, certes, mais ne sachant rien faire d'autre qu'inspirer une méfiance systématique.

- **page 33**, alors que l'on croyait que c'était fini, voici dans le bloc-notes une mise en garde contre les faux policiers municipaux.

Ainsi se dégage, d'une lecture attentive de B.L.R. Magazine, l'impression désagréable que la survie dans notre ville n'est pas possible sans suspicion, méfiance, claustration volontaire... Sans minimiser les difficultés que l'on peut rencontrer dans la gestion de la vie quotidienne de notre commune, on souhaiterait trouver dans notre magazine municipal un autre souffle, comme, par exemple, des raisons d'avoir confiance dans le voisin, le passant, et aussi de pratiquer la solidarité entre tous les habitants, ce qui peut offrir à la vie commune des bases moins tristes que le langage uniquement sécuritaire.

BUREAU DE POSTE DES BAS COQUARTS : on ferme !

"La direction générale de la Poste a décidé de fermer le bureau de Poste Annexe situé résidence Normandie à compter du 1^{er} janvier 1996.

"Cette décision prise en accord avec l'ADIB (association pour le développement intercommunal des Blagis) fait suite à la mise en place des mesures prises dans le cadre du D.S.Q. (développement social des quartiers). Ce bureau sera transféré sur la commune de Bagneux, dans le nouveau centre commercial des Bas Longchamps."

Voici en substance l'information donnée par monsieur le Maire lors du dernier Conseil municipal, en réponse à une "question diverse", qui soulève nos remarques et nos interrogations suivantes :

* Cette décision n'a pas été prise du jour au lendemain. Pourquoi le Maire n'a-t-il informé ni la population concernée ni le Conseil municipal des négociations entreprises et des menaces de fermeture de ce bureau ?

* Ce bureau de Poste est un important lieu de rencontre sur ce quartier de Bourg-la-Reine. Lors de la campagne des élections municipales de juin, nous souhaitions au contraire voir cet espace encore plus animé par l'apport de différents services, tant administratifs que municipaux. Nous ne pouvons dans de telles conditions qu'être opposés à sa fermeture.

* Cette décision paraissant irréversible, qu'advient-il des locaux ainsi libérés ? Pour notre part, nous estimons indispensable qu'ils gardent un caractère de service public. Différentes possibilités d'utilisation peuvent être envisagées :

- Création de permanences de services municipaux, de différentes administrations (sécurité sociale, ANPE, allocations familiales, impôts, EDF/GDF...)
- Ouverture de "point information" pour les associations locales ;
- Constitution d'une ébauche de maison de quartier (tant promise depuis des années !) ;
- Mise en place d'activités du CAEL, d'une bibliothèque annexe...

C'est également aux habitants du quartier de faire part de leurs souhaits, de leurs suggestions, en nous appelant sur notre répondeur au 47.02.62.63. ou en nous écrivant. C'est avec eux que doit décidée la nouvelle affectation de ces locaux.

Cette situation pose une fois de plus le problème de la transparence dans les affaires communales, mais également dans celles touchant l'intercommunalité : aucun élu de la minorité n'est associé aux commissions intercommunales.

Enfin, alors que nous avons toujours préconisé un échange le plus large possible entre les divers quartiers de la ville, ne va-t-on pas voir au contraire ce quartier des Bas-Coquarts se rapprocher un peu plus de Bagneux et s'éloigner des préoccupations régina-burgiennes ?

N.B. Les habitants des résidences NORMANDIE et LAFAYETTE devraient être rattachés à ce nouveau bureau de poste. Nous demandons qu'une information écrite leur soit communiquée par les services compétents.

布尔拉汉纳市觉醒之时，中国将为之震颤。

Quand Bourg-la-Reine s'éveillera, la Chine tremblera

Faute d'avancer dans la rénovation du centre ville, Bourg-la-Reine s'ouvre à l'orient... le grand orient, le très grand... rien de moins qu'un accord entre notre commune et la région de Pékin. L'ambition du motif avancé est à l'échelle de la muraille : "... le contexte chinois est favorable... d'ici quelques temps il est probable que de tels créneaux auront été pris et qu'il ne restera plus de place pour les retardataires..." (dixit un adjoint au Maire). Et c'est bien connu, à Bourg-la-Reine on n'est pas retardataire.



Alors voilà pourquoi, dès septembre, sans que la question ait été évoquée au préalable et débattue en Conseil municipal, un groupuscule auto proclamé délégation, avec à sa tête le grand timonier Chevreau, allait en Chine pour signer un protocole, dont la promesse la plus intéressante est de créer à Pékin les emplois perdus à Bourg-la-Reine ! Mais aussi, peut-être, d'offrir à quelques-uns un voyage en Chine tous les deux ans (voire tous les ans, selon notre traduction de la version chinoise du protocole), payé par les contribuables ?



Joyeux nouvel An chinois !

signé : Moa-Jeuh

← un grand timonier au créneau de la grande muraille

Pour nous joindre rapidement, n'hésitez pas à nous appeler au 47.02.62.63. En cas d'absence, notre répondeur pourra vous donner les dernières informations et enregistrer vos messages.



BULLETIN D'ADHESION

à CITOYEN à Bourg-la-Reine

Adhérer, c'est participer à notre réflexion et à notre action en faveur d'une ville dans laquelle doit s'exprimer la solidarité, avec un esprit et par des méthodes démocratiques.

NOM PrénomADRESSE.....

Téléphone (éventuellement).....

déclare adhérer à l'Association et verse une cotisation pour l'année 1996

Date et signature :

La cotisation est d'au moins 100 F, et donne droit au bulletin d'information et aux circulaires d'information internes. Le chèque doit être libellé à l'ordre de CITOYEN À BOURG-LA-REINE et envoyé ou déposé avec le bulletin d'adhésion chez Jean-Louis PÉRIGNON, 12 bis rue des Blagis, Bourg-la-Reine.